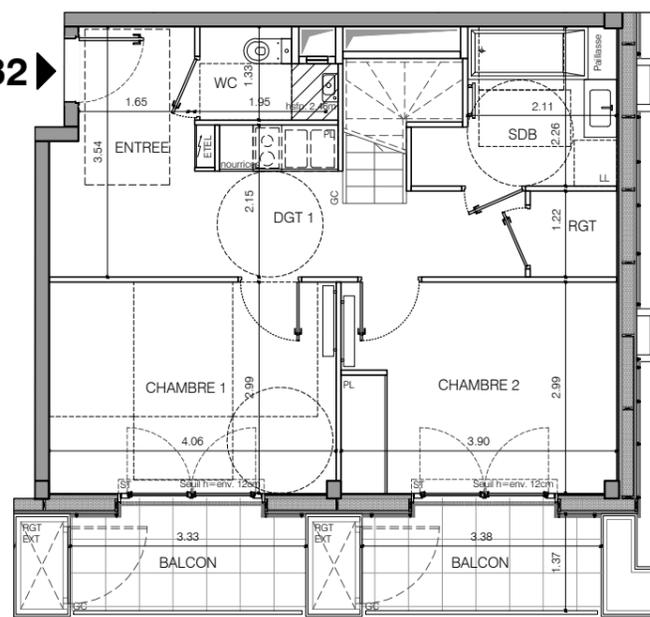
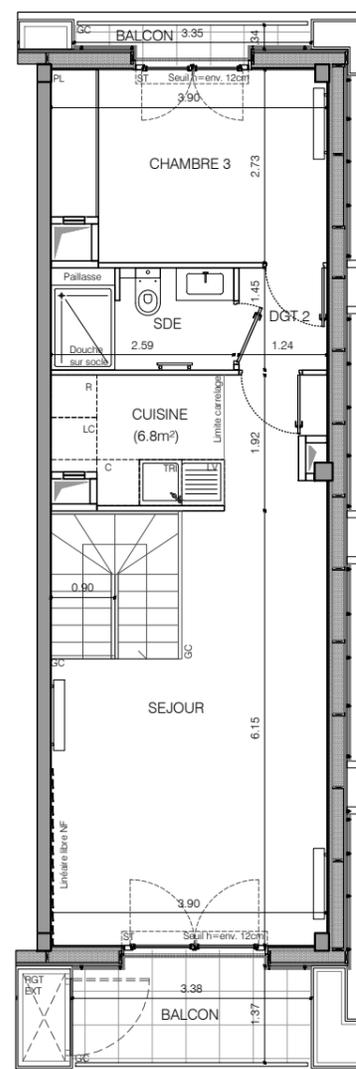


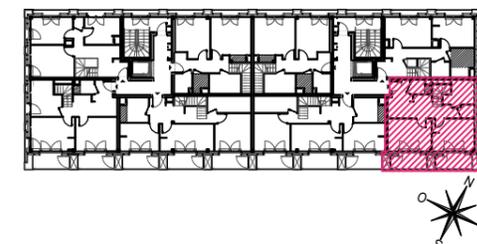
N°Fa32



Niveau haut duplex H=env 2.7m



Niveau haut duplex H=env 2.7m



HALL F
APPARTEMENT DE 4 PIECES
DUPLEX
n° Fa32 au 3ème étage

ENTREE	6,60 m ²
SEJOUR/CUISINE	26,80 m ²
CHAMBRE 1	12,10 m ²
CHAMBRE 2	11,60 m ²
CHAMBRE 3	10,20 m ²
SALLE DE BAINS	5,40 m ²
SALLE D'EAU	3,70 m ²
WC	2,20 m ²
RANGEMENT	1,50 m ²
DEGAGEMENT 1	7,20 m ²
DEGAGEMENT 2	1,80 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	89,10 m²
BALCON	16,40 m ²
RANGEMENT EXTERIEUR	2,25 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	105,50 m²

LEGENDE 1/3

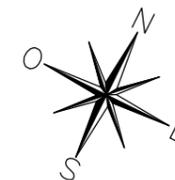
AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
	fenêtre fixe		fenêtre fixe

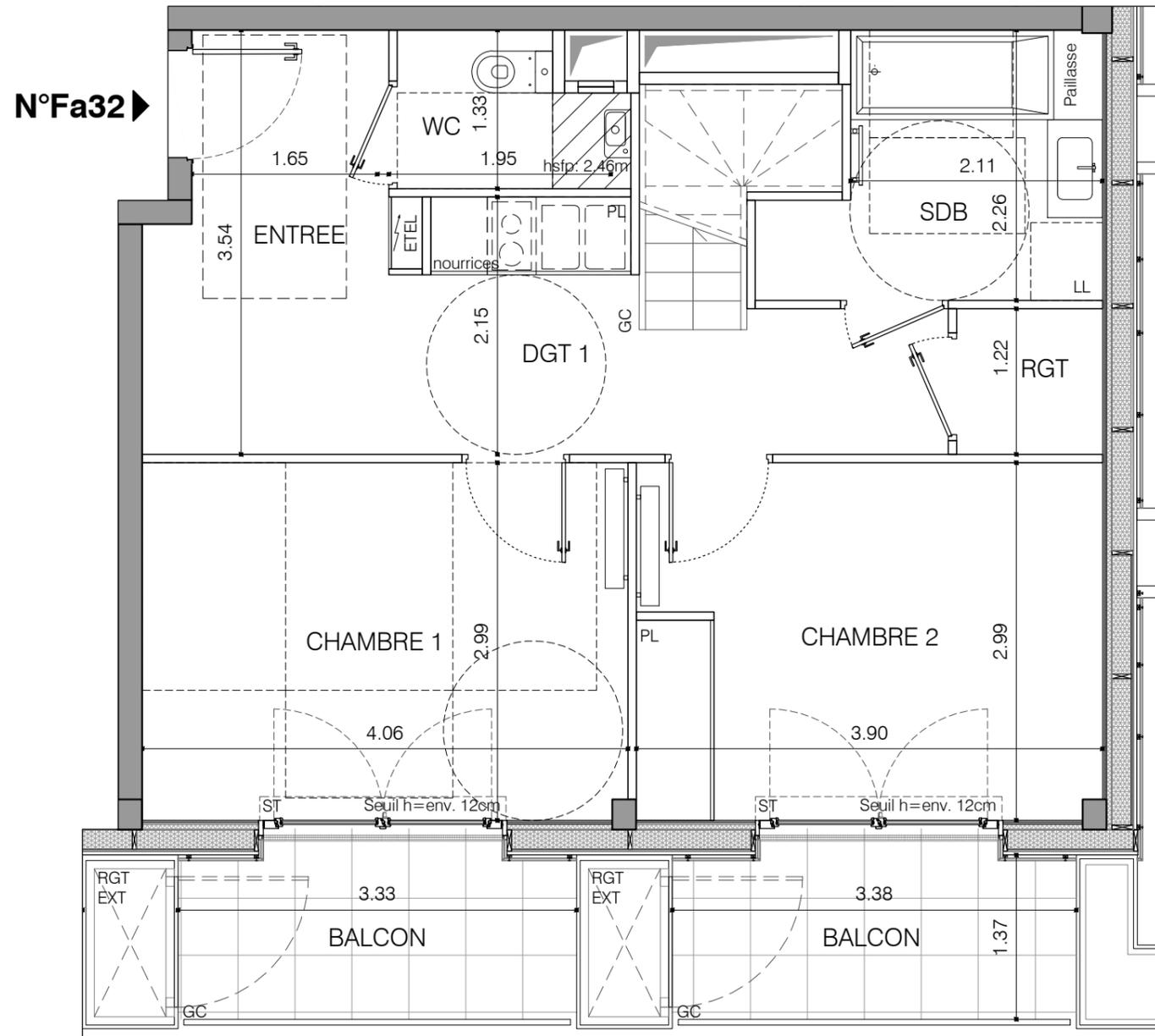
Indice E Avril 2023
Echelle : 0 1 2 3 4 5m

Conformément à la réglementation, ce plan est :

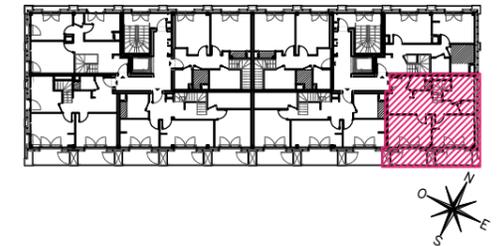
PMR **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »





Niveau haut duplex H=env 2.7m

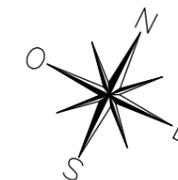


HALL F
APPARTEMENT DE 4 PIECES
DUPLEX
n° Fa32 au 3ème étage

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR **EVOLUTIF**

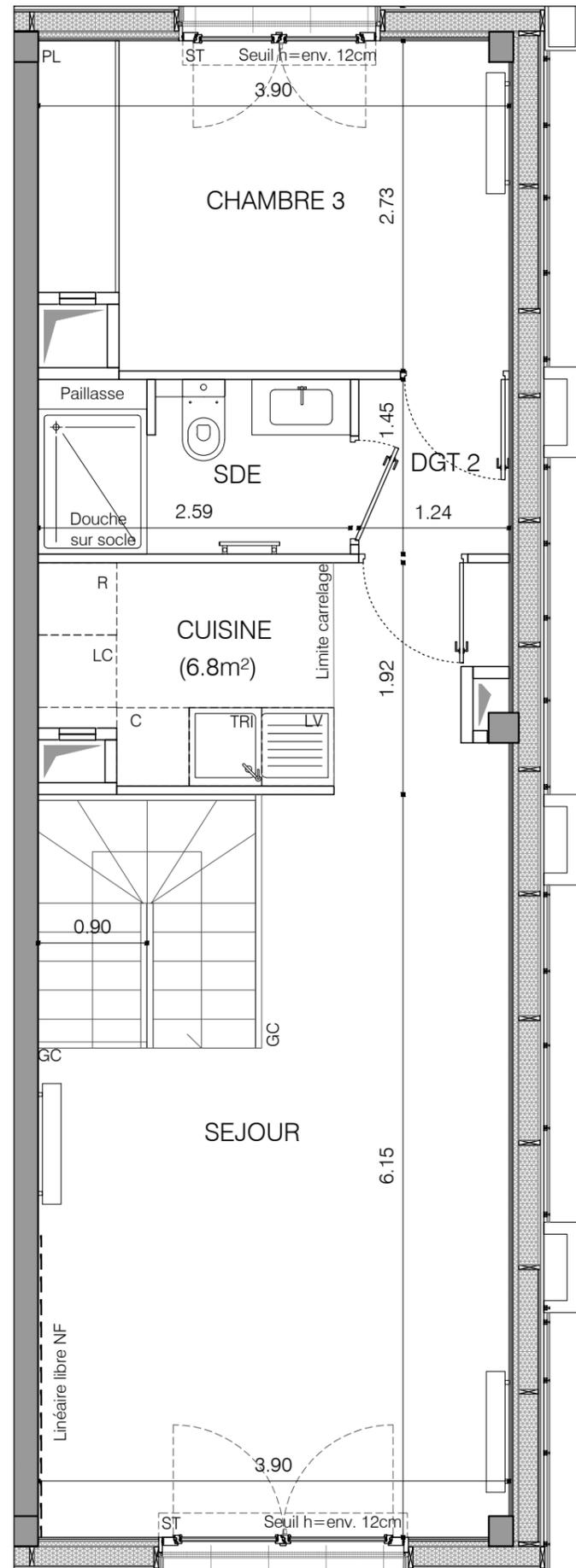
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



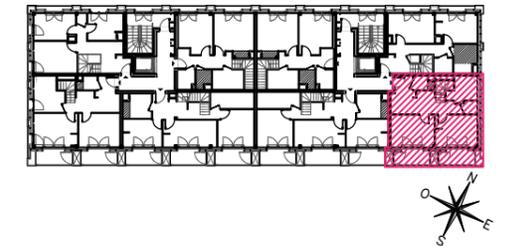
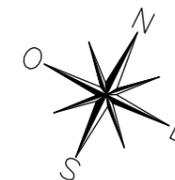
LEGENDE		2/3	
AP	allège pleine	☞ sèche-serviette	
AV	allège vitrée	☞ radiateur	
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
▨	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- - -	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
☞	fenêtre battante	☞	porte fenêtre
☞	fenêtre fixe		

Indice E Avril 2023

Echelle : 0 0.5 1 1.5 2 2.5



Niveau haut duplex H=env. 2.7m



HALL F
APPARTEMENT DE 4 PIECES
DUPLEX
n° Fa32 au 3ème étage

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

LEGENDE		3/3
AP	allège pleine	☰ sèche-serviette
AV	allège vitrée	☰ radiateur
ST	coffre store extérieur	R
GC	garde corps	LV
▨	soffite/faux plafond	LL
ETEL	esp tech elec du logt	C
PL	placard	TRI
- - -	retombée de poutre	LC
☰	fenêtre battante	☰
		☰
		☰

Index E Avril 2023

Echelle : 0 0.5 1 1.5 2 2.5